

A photograph of a person from the waist down, wearing a blue suit jacket and dark blue jeans. They are holding a brown leather briefcase with a gold-colored clasp and handle. The background is a plain, light-colored surface.

VERSION FRANÇAISE

## **LÉGALISATION DU SÉJOUR ET DU TRAVAILLE EN POLOGNE**



La brochure ne contient que des directives générales sur la possibilité pour les étrangers d'obtenir un permis de séjour en Pologne. Ces informations ne constituent pas une source légale. Les auteurs ont exercé une diligence raisonnable pour s'assurer qu'il est conforme aux réglementations légales applicables. Cependant, il ne faut pas oublier qu'elle concerne des cas typiques et fréquents et peut ne pas s'appliquer pleinement aux cas individuels. Le nombre et le type de documents qui peuvent être demandés par les organes administratifs au cours de la procédure peuvent différer de ceux fournis en fonction d'un cas particulier.

Les informations contenues dans la brochure ne s'appliquent pas aux citoyens d'autres États membres de l'UE que la Pologne, la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse et aux membres de leur famille ou bénéficiaires de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Un règlement détaillé précisant les règles d'entrée et de séjour des étrangers sur le territoire de la Pologne est inclus dans la loi du 12 décembre 2013 sur les étrangers. D'autres actes peuvent contenir des solutions concernant des questions sélectionnées, par exemple définir les règles d'accès à l'emploi des étrangers, c.-à-d. en particulier la loi du 20 avril 2004 sur la promotion de l'emploi ou les institutions du marché du travail, ou les règles de conduite des affaires par des étrangers, c.-à-d la loi du 6 mars 2018 sur les règles de participation des entrepreneurs étrangers et autres personnes étrangères au chiffre d'affaires économique sur le territoire de la République de Pologne.

Des informations détaillées précisant les règles de procédure administrative en matière d'étrangers sont précisées dans la loi du 14 juin 1960 - Code de procédure administrative.

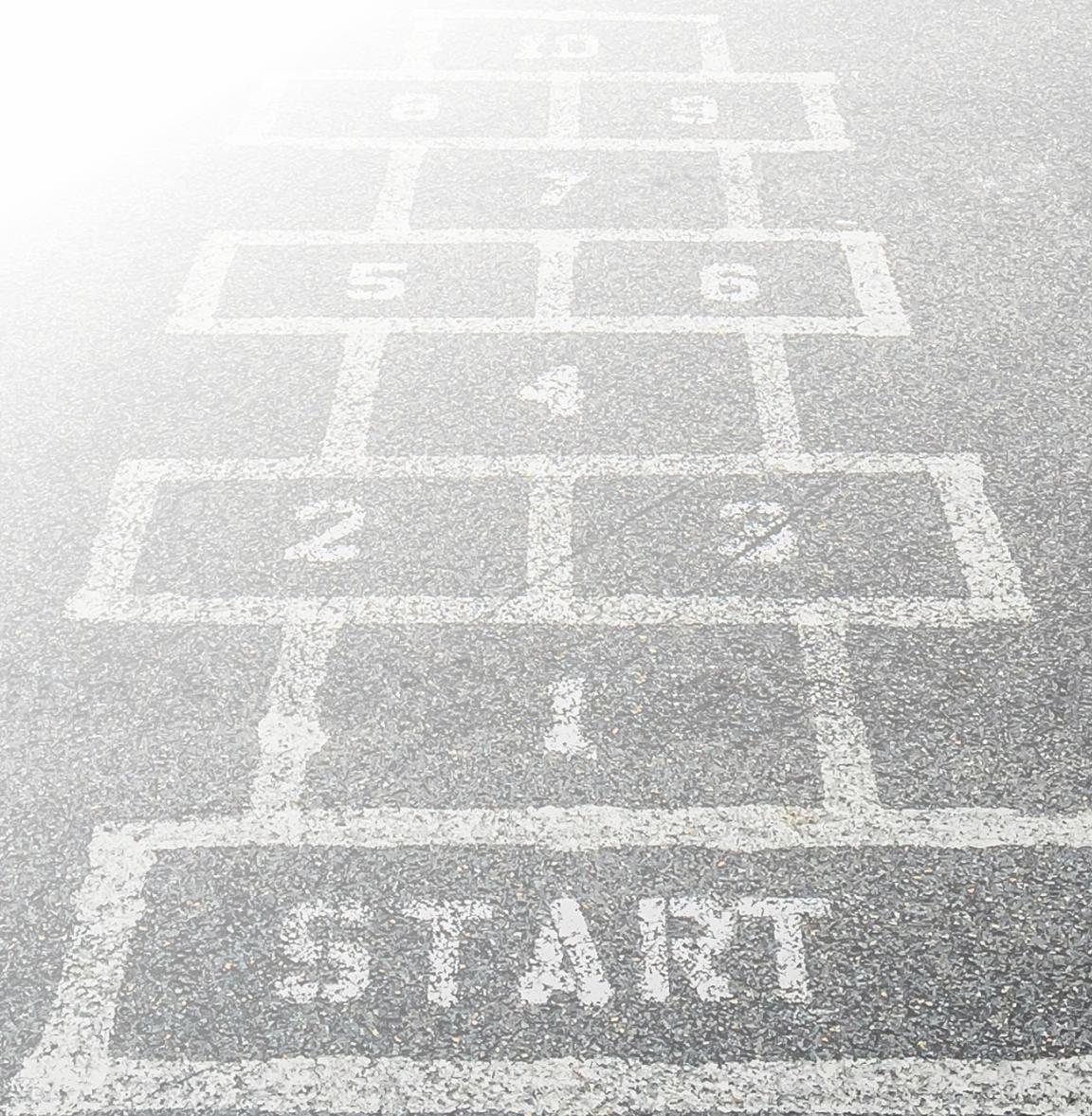
En cas de doute, contactez le service compétent pour les étrangers de la voïvodie compétente pour votre lieu de séjour.

## TABLE DES MATIÈRES

 TRAVAIL EN POLOGNE - QUAND POUVEZ-VOUS TRAVAILLER?	5
 EVIDENCE OF ELIGIBILITY FOR EMPLOYMENT	13
 POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE LÉGISLATION PERMIS DE SÉJOUR	21
 PERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET ENSUITE ?	25

1

# TRAVAIL EN POLOGNE - QUAND POUVEZ-VOUS TRAVAILLER?



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous pouvez travailler en Pologne si:

- vous séjournez en Pologne **légalement**

et

- vous avez l'appropriée **permission de travailler** qui peut résulter soit d'un document vous autorisant à travailler, soit d'une situation spécifique vous permettant de travailler en Pologne sans ce document.

### Exemples:

*1. L'étranger a un visa de travail et un permis de travail. Un étranger peut travailler en Pologne parce qu'il réside légalement - a un visa et document autorisant le travail - permis de travail.*

*2. L'étranger a un permis de séjour permanent en République de Pologne. Un étranger peut travailler légalement car il ou elle réside légalement en Pologne. De plus, le fait qu'il ait un permis de séjour permanent lui permet d'exercer n'importe quel travail en Pologne sans permis de travail.*

*3. L'étranger a un visa invalide et la "KARTA POLAKA" (Carte de Polonais). Un étranger ne peut pas travailler en Pologne. Bien qu'un étranger soit libéré de l'obligation d'avoir un permis de travail, étant donné qu'il possède une "KARTA POLAKA" (Carte de Polonais), un séjour illégal en Pologne l'empêche de travailler.*

L'accès complet au marché du travail polonais s'applique lorsque vous pouvez travailler **sans avoir de document supplémentaire vous autorisant à travailler** avec n'importe quel employeur et à toutes conditions.

### **Vous avez un accès complet au marché du travail polonais si:**

- vous avez le statut de réfugié accordé en Pologne;
- vous avez obtenu la protection subsidiaire en Pologne;
- vous avez un permis de séjour permanent en Pologne;
- vous avez un permis de séjour de l'UE pour un résident de longue durée en Pologne;
- vous avez une autorisation de séjour en Pologne pour des raisons humanitaires;
- vous avez une autorisation de séjour toléré en Pologne;
- vous utilisez une protection temporaire en Pologne;
- vous avez un certificat valide délivré par le Chef de l'Office des étrangers dans le cadre de la procédure en cours d'octroi de la protection internationale;
- vous avez un permis de séjour et de travail temporaire, mais un seul qui n'inclut pas l'employeur, le poste de travail, la rémunération, le temps de travail et le type de contrat;
- vous avez un permis de séjour temporaire aux fins d'études à temps plein;
- vous avez un permis de séjour temporaire aux fins de mener des recherches scientifiques;
- vous avez un permis de séjour temporaire aux fins de la mobilité de longue durée des chercheurs;
- vous avez un permis de séjour temporaire pour un membre de la famille d'un citoyen de la République de Pologne ;
- vous avez un permis de séjour temporaire aux fins du regroupement familial;
- vous avez un permis de séjour temporaire pour une victime de la traite des êtres humains;
- vous avez un permis de séjour temporaire pour le titulaire d'un permis de séjour de l'UE pour un résident de longue durée dans un autre État membre de l'UE;
- vous avez un permis de séjour temporaire pour un membre de la famille du titulaire d'un permis de séjour de l'UE pour un résident de longue durée dans un autre État membre de l'UE;
- vous séjournez en Pologne en raison de la mobilité de courte durée d'un employé des TIC, de la mobilité de courte durée d'un chercheur ou de la mobilité des étudiants;
- vous avez une "KARTA POLAKA" (Carte de Polonais) et un document légalisant votre séjour en Pologne;
- vous êtes étudiant à plein temps en Pologne et disposez d'un document légalisant votre séjour en Pologne;
- vous êtes diplômé des lycées polonais, des études universitaires à plein temps ou

## PLEIN ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

des études doctorales à plein temps dans les universités polonaises et avez un document légalisant votre séjour en Pologne.

### Exemples:

*1. L'étranger a terminé les études supérieures à plein temps en Pologne et dispose d'un visa. Un étranger peut travailler en Pologne auprès d'un employeur de son choix dans à n'importe quelles conditions, car son séjour est légal - il est basé sur un visa valide et est exempt de l'obligation d'avoir un permis de travail - il est diplômé d'études universitaires à temps plein.*

*2. L'étranger a un permis de séjour et de travail temporaire. La décision d'octroi de ce permis n'indique pas l'employeur ni aucune autre information concernant l'exécution du travail. Un étranger peut légalement travailler auprès d'un employeur de son choix. L'étranger séjourne légalement - un permis de séjour et de travail temporaire est à l'origine de ce droit. Un permis de séjour et de travail détenu par un étranger n'est pas attribué à un employeur spécifique, il peut donc changer librement d'emploi pendant sa période de validité.*

*3. Un étranger est le conjoint d'un citoyen polonais et dispose donc d'un permis de séjour temporaire. Un étranger peut légalement travailler auprès d'un employeur de son choix, car le document légalisant son séjour en Pologne lui donne le droit de travailler.*

### BASE LÉGALE:

Article 87, paragraphes 1, points 1-11d et paragraphe 2, loi du 20 avril 2004 sur la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail (c.-à-d. Journal des lois de 2019, point 1484 tel que modifié).

Règlement du ministre du Travail et de la Politique sociale du 21 avril 2015 sur les cas dans lesquels confier un travail à un étranger sur le territoire de la République de Pologne est autorisé sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un permis de travail (c.-à-d. Journal officiel de 2018, position 2273).

## ACCÈS LIMITÉ AU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'accès limité au marché du travail polonais est une situation, quand **vous pouvez effectuer des travaux sur la base d'un document vous autorisant à travailler**, dans lequel sont précisés les informations et les conditions.

### Vous avez un accès limité au marché du travail polonais si:

- Vous avez un permis de travail et vous êtes en Pologne sur la base de:
  - visas, à l'exception d'un visa délivré à des fins de tourisme;
  - sur la base d'un permis de séjour temporaire, à l'exception d'un permis de séjour temporaire accordé en raison de circonstances nécessitant un séjour de courte durée;
  - un visa délivré par un autre pays Schengen;
  - un titre de séjour délivré par un autre pays Schengen;
  - sous le régime sans visa.
- vous avez une déclaration de confier des travaux à un étranger et l'un des documents susmentionnés légalisant votre séjour en Pologne;
- vous avez un permis de séjour et de travail temporaire, dans lequel sont inclus les informations sur l'employeur, le poste de travail, la rémunération, le temps de travail et le type de contrat;
- vous disposez d'un permis de séjour temporaire pour exercer une profession exigeant des qualifications élevées;
- vous avez un permis de séjour temporaire aux fins d'exercer une activité commerciale, dans lequel sont inclus les informations sur l'employeur, le poste de travail, la rémunération, le temps de travail et le type de contrat;
- permis de séjour temporaire aux fins d'effectuer des travaux dans le cadre d'un transfert temporaire intergroupe;
- une permis de séjour temporaire pour la mobilité à long terme d'un cadre, spécialiste ou stagiaire, dans le cadre d'un transfert intergroupe.

### Exemples:

*1. L'étranger a une déclaration sur le fait de confier du travail à un étranger, qui comprend les informations selon lesquelles il travaillera pour l'entreprise X en tant que jardinier à plein temps. L'étranger possède également un visa national (symbole D) pour effectuer un travail. Un étranger ne peut légalement travailler que dans l'entreprise X en tant que jardinier, car pour ces données, il a obtenu le permis susmentionné. L'étranger dispose également d'un visa qui lui permet de travailler en Pologne.*

*2. L'étranger a un permis de séjour délivré en Italie et s'est vu proposer un emploi en Pologne en tant que chef d'équipe à l'usine XY. L'employeur XY a obtenu un permis de travail pour l'étranger. Un étranger ne peut légalement travailler qu'à XY en tant que chef d'équipe, car ces données font l'objet du permis de travail. L'étranger a également un séjour légal en Pologne, car il a un permis de séjour italien. Cependant, il convient de rappeler que les le permis de séjour lui donne le droit de rester en Pologne pendant seulement 90 jours et il doit demander en Pologne un permis de séjour et de travail temporaire, afin de continuer à travailler dans notre pays.*

## ACCÈS LIMITÉ AU MARCHÉ DU TRAVAIL

*3. L'étrangère séjourne en Pologne sur la base d'un permis de séjour et de travail temporaire, en raison de son travail d'architecte dans l'entreprise Z. L'étrangère s'est vu proposer un emploi également d'architecte chez ABC. L'étrangère ne peut pas commencer à travailler à ABC, car dans la décision d'octroi d'un permis de séjour et de travail temporaire est inscrit l'employeur Z. Si l'étranger souhaite commencer à travailler à ABC, il doit demander un nouveau permis de séjour et de travail temporaire.*

### **BASE LÉGALE:**

Articles 87, paragraphe 1, point 12, de la loi du 20 avril 2004 relative à la promotion de l'emploi et aux institutions du marché du travail.

## QUAND POUVEZ-VOUS CHANGER D'EMPLOYEUR?

**Vous pouvez changer d'emploi à volonté** si tu as **accès complet au marché du travail** par exemple, vous avez un permis de séjour et de travail temporaire, qui n'inclut pas d'informations sur l'employeur, le poste de travail, la rémunération, le temps de travail et le type de contrat, ou vous avez un permis de séjour permanent.

Au cas où vous auriez **accès limité au marché du travail polonais, vous ne pouvez pas changer librement d'employeur et de conditions de travail**. Si vous disposez d'un permis de séjour temporaire pour exercer une profession exigeant des qualifications élevées, vous ne pouvez en outre exercer que la profession exigeant des qualifications élevées.

Au cas où vous resteriez **en voyage sans visa, vous avez un visa ou un permis de séjour temporaire et un permis de travail**, vous pouvez commencer à travailler pour un nouvel employeur s'il obtient un nouveau permis de travail pour vous.

Si vous restez **en voyage sans visa, vous disposez d'un visa ou d'un titre de séjour temporaire et d'une déclaration de confier un travail à un étranger** vous ne pouvez commencer à travailler pour un nouvel employeur que s'il reçoit une nouvelle déclaration pour vous. N'oubliez pas que sur la base des déclarations susmentionnés, vous pouvez travailler pour un total de 6 mois maximum au cours des 12 prochains mois, quel que soit le nombre d'employeurs pour lesquels vous avez travaillé. De plus, travaillez sur la base de la déclaration susmentionnée ne s'applique qu'aux citoyens de : l'Arménie, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine.

Si vous avez **un permis de séjour et de travail temporaire, dans lequel sont inclus les informations sur l'employeur, le poste de travail, la rémunération, les heures de travail et le type de contrat** vous ne pouvez pas commencer à travailler pour un autre employeur sur sa base. Cependant, vous pouvez demander au voïvode compétent pour le lieu de votre séjour actuel un changement de permis, si vous souhaitez travailler:

- chez l'autre employeur de l'utilisateur,
- dans un poste de travail différente,
- pour un salaire inférieur,
- différent temps de travail.

Si vous souhaitez changer d'employeur, vous devez demander un nouveau permis de séjour et de travail temporaire.

Dans une situation où vous avez **un permis de séjour temporaire pour exercer une profession exigeant des qualifications élevées et vous n'avez pas travaillé en Pologne pendant encore 2 ans** sur sa base, vous ne pouvez pas commencer à travailler pour un autre employeur ou dans des conditions différentes. Cependant, vous pouvez demander au voïvode compétent pour le lieu de votre séjour actuel un changement de permis, si vous souhaitez travailler:

- travailler pour un autre employeur,
- changer le poste dans lequel vous êtes employé,
- recevoir un salaire inférieur à celui spécifié dans le permis.

Si vous avez **un permis de séjour temporaire pour exercer une profession exigeant des qualifications élevées** et vous avez déjà travaillé en Pologne pendant 2 ans, vous pouvez changer d'employeur, de poste de travail et de salaire sans changer votre permis, mais seulement si vous continuez à exercer une profession exigeant des qualifications élevées.

## QUAND POUVEZ-VOUS CHANGER D'EMPLOYEUR ?

### Exemples:

1. Un étranger travaille comme grutier dans l'entreprise D sur la base d'un visa et d'un permis de travail. L'entreprise J a offert à l'étranger un travail au même poste avec un salaire plus élevé. L'entreprise J a obtenu un permis de travail pour l'étranger au poste de grutier. Un étranger peut commencer à travailler dans l'entreprise J car il a un visa et un permis de travail pour un nouvel employeur.

2. L'étrangère séjourne en Pologne sur la base d'un permis de séjour et de travail temporaire, en raison de son travail de serveuse au restaurant XYZ. L'employeur XYZ a proposé à l'étrangère de changer d'emploi pour un gérant de restaurant. L'étrangère peut demander au voïvode un changement de permis de séjour temporaire et de travail en raison du changement d'emploi. L'étrangère peut commencer à travailler dans un nouveau poste après avoir reçu la décision de changer d'emploi du voïvode.

3. L'étrangère séjourne en Pologne sur la base d'un permis de séjour et de travail temporaire, en raison de son travail en tant que médecin à l'hôpital K. L'étrangère aimerait commencer à travailler comme médecin à l'hôpital R, car on lui a proposé un salaire plus élevé. L'étrangère ne peut pas commencer à travailler dans le nouvel hôpital R, car le permis de séjour et de travail temporaire a été délivré afin de travailler à l'hôpital K. L'étranger doit demander au voïvode un permis de séjour et de travail temporaire pour le nouvel hôpital - employeur K et seulement après l'avoir obtenu, elle pourra commencer un nouvel emploi.

### BASE LÉGALE:

Article 120 et article 135 de la loi du 12 décembre 2013 sur les étrangers (Journal officiel de 2020, point 35, tel que modifié).

# 2

## DOCUMENTS AUTORISANT À TRAVAILLER





## PERMIS DE TRAVAIL

Un permis de travail est un document, qui **avec le document légalisant le séjour, il vous donne le droit de travailler en Pologne**. Vous ne pouvez pas demander vous-même un permis de travail, c'est un document délivré **uniquement à la demande de l'employeur**.

Un permis de travail est délivré pour une période allant jusqu'à 3 ans et peut être prolongé.

### BASE LÉGALE:

Article 88a the Law on the Promotion of Employment and on Labor Market Institutions of 20/04/2004.

## PERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRES

Un permis de séjour et de travail temporaire est un document d'autorisation **à la fois pour rester en Pologne et pour travailler en Pologne**. Vous pouvez postuler le susmentionné permis, cependant, son obtention nécessitera la coopération de l'employeur.

**Vous ne pouvez pas demander un permis de séjour et de travail temporaire**, entre autres si:

- vous êtes un travailleur détaché ;
- vous dirigez une entreprise en Pologne ;
- vous êtes en Pologne pour un travail saisonnier ;
- vous séjournez sur le territoire de la Pologne sur la base d'un visa polonais délivré à des fins touristiques ou pour visiter de la famille ou des amis,
- vous séjournez en Pologne à des fins de tourisme ou pour rendre visite à la famille ou des amis, sur la base d'un visa délivré par un autre pays Schengen ;
- vous êtes en dehors de Pologne.

### **Procédure d'obtention**

La demande pour le permis mentionné ci-dessus vous devez soumettre **personnellement pendant le séjour légal** en Pologne, au voïvode compétent pour le lieu de séjour. La demande doit être soumise sur **un formulaire spécial**. Le dépôt de la demande peut nécessiter un rendez-vous préalable auprès du service compétent pour les étrangers au bureau de la voïvodie ou de sa délégation/succursale, en utilisant le calendrier électronique d'admission des clients. Assurez-vous des règles d'admission des candidats au voïvode approprié.

La demande est accompagnée des éléments suivants:

- Annexe 1, qui **à remplir par votre employeur**;
- 4 photos récentes;
- une photocopie d'un passeport valide (original disponible pour inspection).

De plus, vous devez soumettre au Office de Voïvodie:

- **informations du staroste** que l'employeur obtient. Il n'est pas obligatoire, entre autres, lorsque:
  - la profession que vous devez exercer en Pologne figure sur la liste des professions dont l'exercice vous dispense de l'obligation de possession des informations susmentionnées;
  - immédiatement avant de soumettre la demande, vous aviez un permis de travail ou un permis de séjour temporaire et de travail pour le même employeur au même poste de travail;
  - immédiatement avant de soumettre la demande, vous avez travaillé 3 mois chez le même employeur et au même poste de travail sur la base d'une déclaration de confier des travaux à un étranger. Dans cette situation, vous devrez présenter la déclaration susmentionnée, le contrat de travail et les documents confirmant le paiement des cotisations de sécurité sociale;
  - vous séjournez légalement et continuellement en Pologne depuis 3 ans;

## PERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRES

- 3 ans avant de soumettre votre candidature, vous êtes diplômé d'une université en Pologne, dans un autre pays de l'EEE ou en Suisse, ou vous êtes doctorant en Pologne;
- vous êtes dispensé de l'obligation d'avoir un permis de travail (voir partie I point 1).
- un document prouvant que vous avez un lieu de résidence (par exemple, une preuve de résidence, un contrat de location ou une déclaration du propriétaire des locaux que vous pouvez y vivre);
- certificat de travail du dernier employeur (dans le cas où vous avez déjà travaillé pour un autre employeur);
- des documents confirmant les sources d'un revenu stable et régulier suffisant pour couvrir les frais de la vie pour vous et les membres de votre famille (pour une personne seule - d'un montant supérieur à 701 PLN net par mois, pour un membre de la famille - d'un montant supérieur à 528 PLN net par mois), par ex. déclaration de l'IPP pour le montant du revenu obtenu pour la dernière année financier ou un certificat pertinent de l'institution d'assurance sociale;
- documents confirmant la possession d'une assurance (par exemple un certificat pertinent de l'institution d'assurance sociale, une police d'assurance).

Le droit de timbre pour l'octroi d'un permis de séjour et de travail temporaire est de **440 PLN**. De plus, vous devrez payer **50 PLN** pour la délivrance d'une carte de séjour.

Un permis de séjour et de travail temporaire peut être accordé pour une période **de 3 mois à 3 ans**.

Dans **le permis de séjour et de travail temporaire**, que vous obtiendrez, outre sa durée de validité, comprendra également des informations sur:

- l'employeur,
- poste de travail,
- le salaire plus bas que vous devriez recevoir,
- le temps de travail,
- le type de contrat sous lequel vous devez travailler.

Si vous travaillez pour plusieurs employeurs, ces informations seront fournies séparément pour chaque employeur.

Si vous remplissez les conditions d'exemption de l'obligation d'avoir un permis de travail (voir partie I point 1), l'information ci-dessus ne sera pas affiché dans le permis. Le permis contiendra des informations sur la base légale de l'exemption de l'obligation d'avoir un permis de travail.

Dans le cas de l'obtention du voivode **de la décision négative** sur un permis de séjour et de travail temporaire, vous avez le droit **de faire appel de cette décision auprès du Chef de l'Office des étrangers dans les 14 jours à compter de la date de sa livraison** par le voivode qui vous a refusé la permission. Si vous trouvez la décision du Chef de l'Office des étrangers inéquitable, vous aurez le droit de déposer une plainte devant le Tribunal administratif.

## PERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRES

### Exemples:

1. Un étranger aimerait commencer à travailler comme chauffeur de bus chez XYZ. L'étranger a demandé au bureau de la voïvodie un permis de séjour et de travail temporaire. L'étranger n'était pas obligé de joindre les informations du staroste à la demande car le chauffeur de bus est une profession particulièrement désirable en Pologne. Après avoir mené les procédures pertinentes, le voïvode a délivré à l'étranger un permis de séjour et de travail temporaire, qui contenait des informations selon lesquelles l'étranger pouvait travailler dans l'entreprise XYZ en tant que chauffeur de bus. Un étranger ne peut travailler dans XYZ qu'en tant que chauffeur de bus.

2. L'étranger est diplômé d'une étude à temps plein en philologie anglaise en Pologne et aimerait commencer à travailler comme traducteur chez ABCD. L'étrangère a demandé un permis de séjour et de travail temporaire, elle n'a pas joint les informations du staroste à la demande, car elle est dispensée de l'obligation d'avoir un permis de travail. Lors de la délivrance de son permis de séjour temporaire, le voïvode n'y a pas entré d'informations sur l'employeur et les conditions de travail, mais uniquement la base légale de l'exemption du permis de travail. Au bout d'un an, l'étrangère a obtenu une offre d'emploi dans une école de langues étrangères. L'étrangère peut y commencer son travail car le permis de séjour temporaire ne précise pas l'employeur ni les conditions de travail.

3. L'étranger veut travailler comme boulanger dans la boulangerie G, l'employeur a obtenu pour lui une déclaration de confier le travail à un étranger. L'étranger a obtenu un visa et est venu en Pologne, mais on lui a proposé un emploi de boulanger à la confiserie LKJ. L'étranger a présenté une demande de permis de séjour et de travail temporaire en raison d'un travail dans la confiserie LKJ. La demande doit être accompagnée des informations du starost, car il souhaite commencer à travailler avec un employeur autre que celui inscrit dans la déclaration. Lors de l'octroi d'un permis de séjour et de travail temporaire, le voïvode inscrit l'employeur et les conditions de travail dans la décision. Un étranger ne peut travailler que dans la confiserie LKJ.

### BASE LÉGALE:

Articles 114-117 de la loi sur les étrangers.

## DÉCLARATION D'EXÉCUTION D'UN TRAVAIL PAR DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

La déclaration d'exécution d'un travail par les ressortissants étrangers est un document qui, avec un document légalisant le séjour, donne droit à l'exécution d'un travail en Pologne. Vous ne pouvez pas demander ce document vous-même, seul votre employeur peut le faire.

N'oubliez pas que les travaux menés sur la base de la déclaration susmentionnée ne concernent que les citoyens des pays suivants : l'Arménie, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine.

Sur la base de cette déclaration, vous pouvez travailler au total pendant six mois au maximum au cours des douze prochains mois, quel que soit le nombre d'employeurs pour lesquels vous avez travaillé.

### BASE LÉGALE:

Article 88z, la loi du 20 avril 2004 relative à la promotion de l'emploi et aux institutions du marché du travail.

Règlement du Ministre de la Famille, du Travail et de la Politique sociale du 8 décembre 2017 relatif aux pays dont les citoyens sont soumis à certaines dispositions concernant le permis de travail saisonnier et aux dispositions concernant la déclaration d'exécution d'un travail par les ressortissants étrangers (Journal Officiel du 2018 , paragraphe 2349).

## AUTORISATION AU TRAVAIL SAISONNIER

L'autorisation au travail saisonnier est un document qui, avec un document légalisant le séjour, donne le droit d'effectuer un travail saisonnier en Pologne. La liste des secteurs dans lesquels le travail saisonnier peut être effectué est prévu par le droit. Vous ne pouvez pas demander vous-même un permis de travail saisonnier, il s'agit d'un document délivré uniquement sur demande de l'employeur.

Le permis de travail saisonnier est délivré pour une durée maximale de 9 mois au cours d'une année civile.

### BASE LÉGALE:

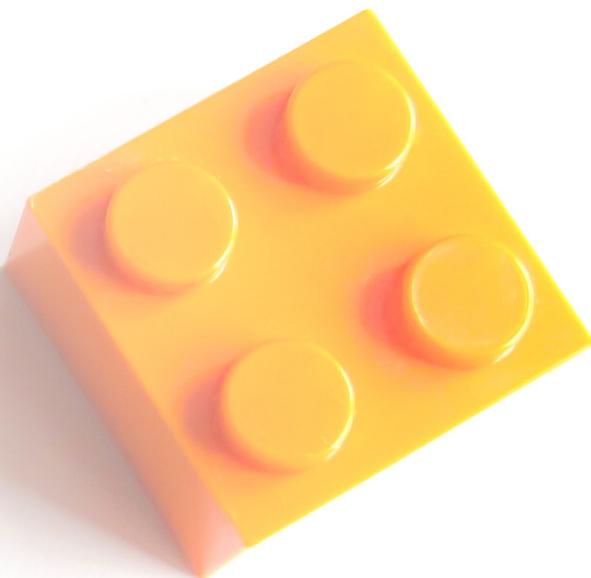
Article 88a, la loi du 20 avril 2004 relative à la promotion de l'emploi et aux institutions du marché du travail.



**PLACE POUR LES NOTES**

# 3

## POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE LÉGISLATION PERMIS DE SÉJOUR





## SÉJOUR LÉGAL

**Pendant la procédure de légalisation de votre séjour, vous pouvez résider et travailler légalement en Pologne.** Vous devez toutefois remplir les conditions décrites ci-dessous.

Il est important que la demande de permis de séjour temporaire, de permis de séjour permanent ou de permis de séjour de résident de longue durée dans l'UE soit présentée pendant un séjour légal en Pologne. Si vous respectez le délai susmentionné lors du dépôt de la demande, un employé de l'Office de la Voïvodie apposera un cachet spécial dans votre passeport. Votre séjour sur le territoire de la Pologne sera légal jusqu'à la fin de la procédure de légalisation. N'oubliez pas, cependant, que ce permis concerne le droit de résider en Pologne - le cachet ne garantit pas que vous pouvez traverser librement la frontière polonaise et vous vous déplacer dans les pays de l'espace Schengen. Si vous quittez la Pologne, l'autorisation de retour sera assujetties à certaines conditions (par exemple, détention d'un visa approprié).

### **BASE LÉGALE:**

Article 108, la loi du 12 décembre 2013 sur les étrangers.

**Pendant la procédure de légalisation de votre séjour, vous pouvez résider et travailler légalement en Pologne.** Vous devez toutefois remplir les conditions décrites ci-dessous.

Si vous résidez en Pologne sur la base d'un cachet apposé sur votre document de voyage confirmant la demande de légalisation de votre séjour, vous pouvez exercer un travail sur le territoire de la Pologne, si:

- vous avez un permis de travail et, avant le dépôt de la demande, vous avez été autorisé à travailler en Pologne,
- vous êtes exempté de l'obligation de permis de travail,
- avant le dépôt de la demande, vous avez été exempté de l'obligation de permis de travail en raison de la possession d'un permis de séjour temporaire aux fins d'études, d'un permis de séjour temporaire aux fins de recherche scientifique, d'un permis de séjour temporaire pour un membre de la famille d'un citoyen de la République de Pologne, d'un permis de séjour temporaire aux fins de regroupement familial, d'un permis de séjour temporaire pour une victime de la traite des êtres humains, d'un permis de séjour temporaire pour un titulaire d'un permis de séjour de résident de longue durée de l'UE ou un membre de sa famille,
- vous avez demandé un permis de séjour et de travail temporaire, un permis de séjour temporaire en vue d'un emploi hautement qualifié ou un permis de séjour temporaire en vue de l'exercice d'une activité économique et vous continuez à travailler conformément à votre permis de séjour ou de travail temporaire précédent.
- vous avez effectué un travail sur le territoire de la Pologne sur la base d'une **déclaration d'exécution d'un travail par des ressortissants étrangers** et vous demandez un permis de séjour temporaire et une autorisation de travail en raison de la poursuite du travail pour le même employeur et sur le même poste de travail que mentionné dans la déclaration.

### Exemples :

1) Un étranger était titulaire d'un permis de séjour temporaire pour cause de mariage avec un citoyen polonais, valable jusqu'au 3 juillet 2019. L'étranger travaille en Pologne comme cuisinier au restaurant X. Le 30 mai 2019, l'étranger a demandé un autre permis de séjour temporaire. Au cours de la procédure de demande, un employé de l'office de Voïvodie appose un cachet dans le passeport de l'étranger pour confirmer la demande. Entre-temps, l'étranger a reçu une offre d'emploi et a commencé à travailler dans le restaurant Y. Un étranger peut travailler légalement pendant toute la durée de la procédure de légalisation du séjour dans le restaurant Y parce qu'il a déposé une demande de permis de séjour temporaire dans les délais impartis et avant son dépôt, il disposait d'un permis de séjour temporaire qui l'exemptait de l'obligation d'avoir un permis de travail.

2) Une étrangère est venue en Pologne sur la base d'un visa valable jusqu'au 20 décembre 2018 afin de commencer à travailler en tant qu'informaticienne dans l'entreprise X sur la base d'un permis de travail. Le 10 novembre 2018, l'étrangère a demandé un permis de séjour et de travail temporaire car elle continue à travailler comme informaticienne dans l'entreprise X. Au cours du traitement de sa demande, un employé de l'Office de Voïvodie appose un cachet dans le passeport de l'étrangère confirmant la demande. Une étrangère peut légalement exercer un travail en Pologne pendant la procédure de légalisation de son séjour, car elle a déposé sa demande dans les délais

## TRAVAIL LÉGAL

*impartis et continue à travailler pour le même employeur, sur le même poste de travail.*

*3) Un ressortissant étranger dispose d'un permis de séjour et de travail temporaire en raison de l'exercice en Pologne d'un travail d'ingénieur sanitaire dans l'entreprise X. Le permis expire le 23 mai 2019. Le 16 mai 2019, l'étranger a cessé de travailler dans l'entreprise X et s'est vu offrir un emploi dans l'entreprise XYZ, également en tant qu'ingénieur sanitaire. Le 21 mai 2019, le ressortissant étranger a demandé un autre permis de séjour et de travail temporaire car il a l'intention de travailler pour XYZ. Un étranger peut résider légalement en Pologne pendant la procédure de légalisation de son séjour, mais ne peut pas travailler légalement parce qu'il ne continue pas à travailler pour le même employeur.*

*4) Une étrangère dispose de la déclaration d'exécution un travail par des ressortissants étrangers, délivrées par la société FRT, pour travailler comme vendeuse. Elle est venue en Pologne sur la base d'un visa valable jusqu'au 15 janvier 2019. Dans l'intervalle, elle a reçu une offre de travail comme aide domestique chez Monsieur et Madame Y. Le 10 janvier 2019, l'étrangère a demandé un permis de séjour temporaire et un permis de travail afin de travailler comme aide domestique chez Monsieur et Madame Y. Le ressortissant étranger peut dans ce cas séjourner légalement en Pologne parce que la demande a été déposée dans les délais impartis. Un étranger ne peut pas travailler légalement parce qu'il veut commencer à travailler pour un autre employeur et dans des conditions différentes de celles prévues dans la déclaration d'exécution d'un travail.*

### **BASE LÉGALE:**

Article 87(1)(12)(b), article 87(2)(5), article 88g(1b) et article 88z, la loi sur la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail.

# 4

## ERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET ENSUITE ?



## ERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET ENSUITE ?

Une fois que vous avez obtenu un permis de séjour et de travail temporaire, l'office de la Voïvodie vous délivrera une carte de séjour. La carte de séjour vous permettra de franchir à plusieurs reprises la frontière sans visa. Votre carte de séjour portera l'annotation "Accès au marché du travail", mais cela ne signifie pas que vous avez le droit de travailler pour n'importe quel employeur et à n'importe quelles conditions. Le libre changement de l'emploi est déterminé en fonction de la situation marché du travail (voir partie I, point 1) ou un accès limité au marché du travail (voir partie I, point 2).

Si vous souhaitez **changer d'employeur ou de conditions de travail**, vous devez suivre les indications décrites dans la partie I, point 3.

En général, vous êtes tenu de notifier au voïvode qui a accordé le permis de séjour temporaire, dans un délai de 15 jours ouvrables, que votre motif de l'octroi du permis n'est plus valable. Si vous ne le faites pas, le voïvode aura le droit de vous refuser un autre permis de séjour temporaire.

Si vous perdez votre emploi auprès de l'un des employeurs figurant sur la liste du permis de séjour et de travail temporaire, vous devez en informer par écrit le voïvode qui a accordé le permis dans un délai de 15 jours ouvrables. Si aucun employeur n'est mentionné dans votre permis de séjour et de travail temporaire, cette obligation ne s'applique pas à vous. Si vous remplissez cette obligation, vous disposez de 30 jours pour chercher un nouvel emploi. Pendant cette période, le voïvode ne vous retirera pas votre permis de séjour et de travail temporaire.

Si vous êtes octroyé d'un permis de séjour temporaire aux fins d'un emploi hautement qualifié, vous êtes tenu d'informer le voïvode par écrit dans un délai de 15 jours ouvrables en cas de perte de travail, mais aussi si votre employeur ou vos conditions de travail changent.

### Exemples :

1) Une étrangère travaille comme couturier dans l'entreprise X et l'entreprise Z et dispose pour cette raison d'un permis de séjour et de travail temporaire. Elle a fait ses études post-secondaires en Pologne et est donc exemptée de l'obligation d'avoir un permis de travail, c'est pourquoi le voïvode n'a pas inclus ses employeurs X et Z dans la décision d'octroi du permis de séjour et de travail temporaire. L'étrangère a terminé son travail dans l'entreprise Z, cependant, il n'y a pas d'obligation d'informer le voïvode parce qu'il n'y a pas d'employeurs mentionnés dans le permis de travail et le but de son séjour en Pologne n'a pas complètement cessé - elle travaille toujours dans l'entreprise X. Au bout de six mois, l'étrangère a également fini de travailler dans l'entreprise X. Elle doit maintenant, dans un délai de 15 jours ouvrables, en informer le voïvode qui lui a accordé le permis, car la raison pour laquelle elle a obtenu un permis de séjour et de travail temporaire a cessé d'exister

2) Un étranger travaille comme électricien dans l'usine de production XYZ. Le voïvode lui a accordé un permis de séjour et de travail temporaire, dans lequel sont indiqués l'employeur XYZ et le poste d'électricien. L'étranger a perdu son emploi dans l'usine susmentionnée et est désormais tenu d'en informer le voïvode qui lui a accordé ce permis dans un délai de 15 jours ouvrables. L'étranger a trouvé un nouvel employeur dans les 30 jours et peut demander maintenant un permis de séjour et de travail temporaire pour le nouvel employeur.

3) Une étrangère est mariée à un citoyen polonais et dispose à ce titre d'un permis de séjour temporaire. En outre, l'étrangère travaille comme esthéticienne dans le salon de beauté W. L'étrangère a perdu son emploi dans le salon de beauté W, puis après un mois, elle a commencé

## ERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET ENSUITE ?

*à travailler dans le salon de beauté G. Elle n'était pas obligée de notifier au voïvode la fin de son travail dans le salon G ou le changement d'employeur car elle est exemptée de l'obligation d'avoir un permis de travail puisqu'elle a un permis de séjour temporaire accordé en raison de son mariage avec un Polonais.*

### **BASE LÉGALE:**

Art. 122, Art. 123 et Art. 134, la loi sur les étrangers.



## "Un havre de paix"

Projet "Développement et mise en œuvre d'une stratégie de communication à long terme de l'Office des Étrangers est cofinancé par le programme du Fonds national d'Asile, de la Migration et de l'Intégration.

La responsabilité des opinions exprimées incombe exclusivement à l'auteur.  
La Commission européenne et le Ministère de l'Intérieur et de l'Administration n'est pas responsable de la manière de l'utilisation des informations mises à disposition.



ul. Taborowa 33  
02-699 Warszawa

[www.udsc.gov.pl](http://www.udsc.gov.pl)

[facebook.com/udsc.gov](https://facebook.com/udsc.gov)  
[twitter.com/UdSC\\_gov\\_pl](https://twitter.com/UdSC_gov_pl)